



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 41

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 10 mars 2021

OBJET :

DE-21-03-1-15) REQUALIFICATION DE LA TRIBUNE RUGBY ET
CONSTRUCTION DE VESTIAIRES AU STADE LEON-BONVOISIN

L'an deux mille vingt-et-un, le mercredi dix mars à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par
Madame le Maire le jeudi 25 février 2021 conformément au Code général des
collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu
ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL,
Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN,
Mme SÉGURET, M. CAMELOT, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M.
TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE, Mme GAUVAIN, Mme ALBERT, M.
LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme
SERVIAN, M. PITAVY, Mme POLLARD, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme
RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M. GIRARD, M. BOUKOBZA, M.
LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M.
SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme MEZA-
CAMPUZANO, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN.

Absents excusés : M. LAFON (pouvoir à Mme LIBERT-ALBANEL).

Absent : M. RIBET .

Secrétaire de séance : Mme ALBERT

Le Conseil...

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le programme de requalification de la tribune rugby du stade Léon-Bonsvoisin et de reconstruction, conformément aux normes en vigueur, des vestiaires et installations nécessaires pour l'obtention de l'homologation du terrain d'honneur *Bernard Lapasset* en catégorie C et l'obtention de l'homologation du terrain mixte – qualifié comme terrain annexe au terrain d'honneur - en catégorie D ;

Considérant que cette mise aux normes correspond également aux pré-requis fixés par le Comité d'organisation des Jeux Olympiques pour la labellisation de ce même terrain d'honneur au sein du stade Léon-Bonvoisin en tant que Centre de Préparation aux Jeux – Paris 2024 pour la discipline du rugby à 7 olympique ;

Après avis de la commission Jeunesse, Sports, Démocratie participative, Vie des quartiers, Santé du 04 mars 2021,

DÉLIBÈRE

à l'unanimité,

ARTICLE I : Approuve le programme de requalification de la tribune rugby du stade Léon-Bonsvoisin et de reconstruction, conformément aux normes fédérales en vigueur, des vestiaires et installations nécessaires pour l'obtention de l'homologation du terrain d'honneur *Bernard Lapasset* en catégorie C et l'obtention de l'homologation du terrain mixte – qualifié comme terrain annexe au terrain d'honneur - en catégorie D.

ARTICLE II : Dit que cette réalisation, inscrite dans le programme pluriannuel d'investissement pour un montant prévisionnel de 2,5 M€ TTC, est prévue d'être livrée et opérationnelle avant le 1^{er} juin 2023.

ARTICLE III : Autorise Madame le Maire à signer tous les documents à intervenir pour la bonne suite de cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé